

RECOLLE
26.04.24
PREF. 13

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget. A cette fin, il compare les prévisions ou autorisations se rapportant à chaque chapitre et chaque article du budget, aux réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à chaque article budgétaire.

Le compte administratif constate le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement ainsi que les restes à réaliser.

Les titres de recette émis sur l'exercice 2023 se montent à 28 605 €. Les mandats émis s'élèvent à 103 980 €.

Les résultats globaux prennent en compte les opérations budgétaires, c'est à dire les mouvements réels qui donnent lieu à des mouvements de trésorerie en dépenses et en recettes et les mouvements d'ordre et mixte, qui sont des écritures comptables n'entraînant ni décaissement, ni encasement.

Répartition des résultats entre sections d'investissement et de fonctionnement

Mouvements budgétaires	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats exercice antérieur	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	103 980,00	28 605,00	-19 965,00	-95 340,00
Fonctionnement	0,00	0,00	249 171,00	249 171,00
Total	103 980,00	28 605,00	229 206,00	153 831,00

Le résultat définitif global de l'exercice issu du compte de gestion pour 2023 de Mme la Payeuse départementale est en concordance avec celui issu du compte administratif de l'ordonnateur.

SYNOMA

Proposition d'affectation des résultats

Les restes à réaliser sont nuls en dépenses et en recettes. En conséquence, je vous propose de procéder à l'opération d'affectation des résultats 2023 selon le strict besoin de financement de la section d'investissement et vous demande de bien vouloir vous prononcer sur les écritures 2024 suivantes :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette de 95 340 € sur l'article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »,
- résultat d'investissement 2023 à reporter en 2024 (001 dépense) : 95 340 €,
- résultat de fonctionnement 2023 à reporter en 2024 (002 recette) : 153 831 €.

Je vous serais obligée, en conséquence, de bien vouloir adopter le compte administratif de l'exercice 2023, arrêté aux chiffres ci-dessus, et de procéder à l'affectation des résultats.

La Présidente du Syndicat Mixte
Provence Fluviale



Mme Danielle MILON

REÇU LE
26.04.24.
PREF. 13

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023

Le 9 avril 2024, à dix heures trente, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de l'office de Tourisme à Martigues, sous la présidence de Mme Danielle MILON, M. Martial ALVAREZ étant secrétaire de séance et le quorum étant atteint.

PRESENTS :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Danielle MILON (3 voix).

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- M. Martial ALVAREZ (1 voix).
- M. Florian SALAZAR MARTIN

Représentant de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

- M. Jean-Michel JALABERT (1 voix).

Représentant de la Commune d'Arles :

- M. Jean Michel JALABERT suppléant de M. RAVIOL (1 voix).

Représentant de la Commune de Martigues :

- M. Gaby CHARROUX (1 voix).
- Mme Sophie DEGIOANNI

Représentant de la Commune de Port Saint-Louis-du-Rhône :

- M. Jérôme BERNARD (1 voix).

Représentant de la Commune de Tarascon :

- M. Lucien LIMOUSIN (1 voix).

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Mandy GRAILLON
- M. Didier REAULT
- M. Pierre RAVIOL

31 UG039
42-40-42
01 7099

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Provence Fluviale, réuni en séance publique le 9 avril 2024 dans les locaux de l'office de Tourisme à Martigues,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

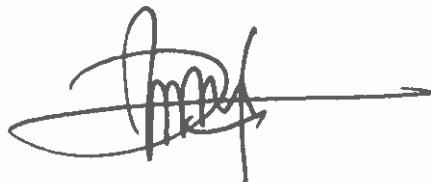
A décidé

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2023, arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

- Fonctionnement :	249 171 €
- Investissement :	- 95 340 €
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2023	153 831 €

- de procéder à l'affectation des résultats 2023 comme proposé dans le rapport.

ADOPTÉ A
L'UNANIMITÉ
Le Président de séance
M. Gaby CHARROUX



310033
AC-AD-32
01 7889

REPUBLIQUE FRANCAISE

2023-24
PDEF 13

SYNDICAT MIXTE PROVENCE FLUVIALE

Numéro SIRET : 20009026400017

POSTE COMPTABLE : Paierie Departementale des BDR

M 52

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : SM PROVENCE FLUVIALE

ANNEE 2023

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	33

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	35
A1/01 - Opérations non ventilées	41
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	42
A1/1 - Fonction 1	43
A1/2 - Fonction 2	44
A1/3 - Fonction 3	46
A1/4 - Fonction 4	48
A1/5 - Fonction 5	49
A1/6 - Fonction 6	56
A1/7 - Fonction 7	58
A1/8 - Fonction 8	60
A1/9 - Fonction 9	62

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	64
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	65
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	69
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	70
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	71
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	73
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	74
B2 - Méthodes utilisées	75
B3 - Etat des provisions constituées	76
B4 - Etat des charges transférées	77
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	78
B6 - Prêts	79
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	80

B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	81
B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	82
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	83
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	84
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	85
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	86
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	87
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	88
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	89
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	90
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	91
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	92
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	93
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	94
B12 - Etat des travaux en régie	95
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	97
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	98
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	99
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	100
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	101
C3 - Etat des contrats de PPP	102
C4 - Etat des autres engagements donnés	103
C5 - Etat des engagements reçus	104
C6 - Situation des autorisations de programme	105
C7 - Situation des autorisations d'engagement	106
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	107
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	108
D1.2 - Actions de formation des élus	110
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	111
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	112
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	113
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	114
D3.2 - Liste des établissements publics créés	115
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	116
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	117
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	118
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	120
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	121
E2 - Arrêté et signatures	122

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A
Informations statistiques		
Population totale	Valeurs	Valeurs
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5) Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département

Informations fiscales (N-2)		
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)
Fiscal	Financier	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3) (4)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

POUR MEMOIRE

REF. 13

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I - INFORMATIONS GENERALES				C1	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE - RESULTATS					

RESULTATS DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE N					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	103 980,00	28 605,00	229 206,00	A1	153 831,00
Investissement	103 980,00	28 605,00	(2)	-19 965,00	A2
Dont 1068		19 965,00			
Fonctionnement	0,00	0,00	(3)	249 171,00	A3
					249 171,00

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

RESTES A REALISER N (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II	0,00	B1
Investissement	I	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	B3

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)

TOTAL	A1+B1	153 831,00
Investissement	A2+B2	-95 340,00
Fonctionnement	A3+B3	249 171,00

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la complétilté d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses impulées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	G	0,00
	Section d'investissement	B	H	103 980,00
+			+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	249 171,00
	Report en section d'investissement (001)	D	J	0,00
-			-	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	123 945,00	= G+H+I+J
				277 776,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	0,00
	Section d'investissement	F	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	= G+I+K	249 171,00
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L	28 605,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L	277 776,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312 9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	103 980,00	0,00	103 980,00	28 605,00	0,00	28 605,00
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	103 980,00	0,00	103 980,00	28 605,00	0,00	28 605,00

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE			II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT			A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		8 640,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	103 980,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		103 980,00	8 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 103 980,00	II 8 640,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+II	103 980,00	II+IV	8 640,00
--------------	-------------	-------------------	--------------	-----------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	19 965,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	19 965,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+II+V	123 945,00	II+IV+VI+VII	28 605,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)			-95 340,00	

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(3) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général(2)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		
		731 Impositions directes	0,00		
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	0,00	75 Autres produits de gestion courante(2)	0,00		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00				
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	0,00		
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00		
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00		
Total dépenses de gestion des services	0,00	Total recettes de gestion des services	0,00		
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00		
67 Charges exceptionnelles(2)	0,00	77 Produits exceptionnels(2)	0,00		
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00		
022 Dépenses imprévues	0,00				
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I	0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II	0,00

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	0,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	0,00
---	--------------	-------------	---	--------------	-------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	249 171,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	0,00	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	249 171,00
---	----------------	-------------	---	-----------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	249 171,00
--	-------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	103 980,00	0,00	103 980,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	103 980,00	0,00	103 980,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

19 965,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement –Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement(6)	8 640,00	0,00	8 640,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45 Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total	8 640,00	0,00	8 640,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	19 965,00
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges(7)	0,00	0,00	0,00
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Impositions directes	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations(7)	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits d'activités(7)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels(7)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total	0,00	0,00	0,00

Pour Information R002 Résultat positif reporté	249 171,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III		A			

DEPENSES					
Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	222 930,00	103 980,00	0,00	118 950,00	103 980,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	214 860,00	103 980,00	0,00	110 880,00	103 980,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	214 860,00	103 980,00	0,00	110 880,00	103 980,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	8 070,00	0,00		8 070,00	
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00	
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		19 965,00			
Total des dépenses d'investissement cumulées	242 895,00	123 945,00	0,00	118 950,00	103 980,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)
RECETTES D'INVESTISSEMENT - TOTAL						
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)		242 895,00		28 605,00	0,00	214 290,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)		8 640,00		8 640,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)		0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3)		19 965,00		19 965,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)		0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)		0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (3)		214 290,00				
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté						
Total des recettes d'investissement cumulées		242 895,00		28 605,00	0,00	214 290,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisations).

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
	TOTAL	214 860,00	103 980,00	0,00	110 880,00	103 980,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	214 860,00	103 980,00	0,00	110 880,00	103 980,00	0,00
2031	Frais d'études	209 860,00	103 980,00	0,00	105 880,00		
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	III
	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	III
	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
	TOTAL	8 640,00	8 640,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	8 640,00	8 640,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	8 640,00	8 640,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES					III
					A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
	TOTAL	19 965,00	19 965,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 965,00	19 965,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 965,00	19 965,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	8 070,00	0,00	8 070,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. Nat.	2 690,00	0,00	2 690,00
13918	Autres Sub. Transf équipement	5 380,00	0,00	5 380,00
040	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES				III
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

II – VOTE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	DEPENSES			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)		
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)							
011	Charges à caractère général (4)	257 241,00	0,00	0,00	0,00	257 241,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	34 951,00	0,00	0,00	0,00	34 951,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (3)	214 290,00					
023	Virement à la section d'investissement (3)						
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00			
Pour information :		0,00					
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1							
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		257 241,00	0,00	0,00	257 241,00	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget, mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B
		8 070,00	

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer), Titres émis		Crédits annulés (2)
			Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)					
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 070,00	0,00	0,00	8 070,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Opérations ordre transf. entre sections	8 070,00	0,00	0,00	8 070,00
042	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information :	249 171,00		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

Total des recettes de fonctionnement cumulées	257 241,00	249 171,00	0,00	0,00	8 070,00
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III --- VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	34 951,00	0,00	0,00	0,00	34 951,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 951,00	0,00	0,00	0,00	1 951,00		
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00		
6161	Multirisques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00		
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		34 951,00	0,00	0,00	0,00	34 951,00	0,00	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE							III B1
---	--	--	--	--	--	--	-----------

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap.J art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00		0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		42 951,00	0,00	0,00	0,00	42 951,00	0,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement	214 290,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		214 290,00	0,00			214 290,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	257 241,00	0,00	0,00	0,00	257 241,00	0,00	0,00
---	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00						
---	------	------	--	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 241,00	0,00	0,00	0,00	257 241,00	0,00	0,00
--	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------

- (1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE					III
					B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non littrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	8 070,00	0,00			8 070,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	8 070,00	0,00			8 070,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 070,00	0,00			8 070,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 070,00	0,00	0,00	0,00	8 070,00
---	----------	------	------	------	----------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	249 171,00	249 171,00			
--	------------	------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	257 241,00	249 171,00	0,00	0,00	8 070,00
--	------------	------------	------	------	----------

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

		IV A1
--	--	----------

Libellé	01 Opérations non ventilées	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports	4 Prévention médico-sociale
---------	--------------------------------	------------------------	---------------	-------------------	--------------------------------	--------------------------------

INVESTISSEMENT

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
- Équipements départementaux						
- Équipements non départementaux (C/204)						
- Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0					
Solde d'exécution reporté de N-1	19 965					
Total dépenses	19 965	0	0	0	0	0
Total recettes	19 965	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0

	RESTES À REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)					
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	249 171	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	249 171	0	0	0	0	0

	RESTES À REALISER au 31/12/N					
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

Libellé	Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	INVESTISSEMENT					TOTAL
		5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)							
Dépenses réelles	0	0	0	0	103 980	0	103 980
- Equipements départementaux	0	0	0	0	103 980	0	103 980
- Equipements non départementaux (c/204)	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières							0
Dépenses d'ordre							0
Solde d'exécution reporté de N-1							19 985
Total dépenses	0	0	0	0	103 980	0	123 945
Total recettes	0	0	0	0	8 640	0	28 605
Solde d'investissement	0	0	0	0	-95 340	0	-95 340

RESTES À REALISER au 31/12/N							
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0						

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)							
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0

RESTES À REALISER au 31/12/N							
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0						

IV – ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

		REÇEINTES	
Total	recettes d'investissement	19 955	0
Recettes réalisées		19 955	0
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	0
Recettes d'ordre		0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0
Opérations patrimoniales		0	0
0011 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0

FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES
Total dépenses de fonctionnement	0
Dépenses réelles	0
Dépenses d'ordre	0
Opérations d'ordre entre section	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0

REÇEVES	
	REÇEVES
Total les recettes de fonctionnement	249 171
Recettes réelles	0
Recettes d'ordre	0
Opérations d'ordre entre section	0

SM PROVENCE FLUVIALE - CA - 2023

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité	2 Enseignement	3 Culture, jeunesse, sports.	4 Prévention médico-sociale
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N.1		249 171	0	0	0	0	0

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

								IV	
								A1	

Art. (1)	Libellé	Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5	5-4	5-5	5-6	Réseaux et Infrastructures	7	8	9	TOTAL
			Revenu minimum d'insertion	Personnes dépendantes (APA)	Revenu de solidarité active	Réseaux et Infrastructures	Aménagement et environnement	Transports	Développement économique		
INVESTISSEMENT											
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	103 980	0	0	0	123 945
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	103 980	0	0	0	103 980
2031 Frais d'études		0	0	0	0	0	103 980	0	0	0	103 980
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 965

								FONCTIONNEMENT		
								RECETTES		
DEPENSES										
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	8 640	0	0	28 605
Recettes réelles		0	0	0	0	0	8 640	0	0	28 605
1068 Excédents de fonctionnement Capitalisés		0	0	0	0	0	0	0	0	19 965
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux		0	0	0	0	0	8 640	0	0	8 640
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

								FONCTIONNEMENT		
								RECETTES		
DEPENSES										
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre entre section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0

								FONCTIONNEMENT		
								RECETTES		
DEPENSES										
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	249 171
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0

SM PROVENCE FLUVIALE - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	Action sociale (hors RMI, RSA, APA)	5-4 Revenu minimum d'insertion	5-5 Personnes dépendantes (APA)	5-6 Revenu de solidarité active	6 Réseaux et infrastructures	7 Aménagement et environnement	8 Transports	9 Développement économique	TOTAL
<i>Opérations d'ordre entre section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	249 171

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

SOUS-FONCTION 01 OPERATIONS NON-VENTILABLES (hors RAR et reports)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	RECETTES	19 965,00
Recettes réelles		19 965,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 965,00
Recettes d'ordre		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	0,00
Dépenses réelles		0,00
Dépenses d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	RECETTES	0,00
Recettes réelles		0,00
Recettes d'ordre		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1/0
---	--------------------------

FONCTION 0 – Services généraux (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale			04 Coop. décent., act° europ. et inter.		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)		
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale			
		0201 Admin. génér. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. génér. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	02 Administration générale			04 Coop. décent., act° europ. et inter.		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)		
		020 Administration générale collectivité		021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	041 Subvention globale			
		0201 Admin. génér. collect. (pers. non vent.)	0202 Admin. génér. collect. (autres moy. gén.)						
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

FONCTION 1 – Sécurité (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	10 Services communs	11 Gendarmerie, police, sécurité, justice	12 Incendie et Secours	18 Autres interventions de protection	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

FONCTION 2 – Enseignement (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22	
				Enseignement du second degré	
				221 Collèges	222 Lycées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1/2
---	--------------------------

FONCTION 2 – Enseignement**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro., apprentissage (COM)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Formation pro., apprentissage (COM)	28 Autres services périscolaires	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture			
			311 Activités artistiques, action culturelle	312 Patrimoine (musées, monuments...)	313 Bibliothèques et médiathèques	314 Musées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				IV
				A1/3

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	31	32 Sports	33 Jeunesse (act* socio-éduc...) et loisirs	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture			
	315 Services d'archives				
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	31	32 Sports	33 Jeunesse (act* socio-éduc...) et loisirs	TOTAL DE LA FONCTION
		Culture			
	315 Services d'archives				
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1/4
---	--------------------------

FONCTION 4 – Prévention médico-sociale (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	40 Services communs	41 PMI et planification familiale	42 Prévention et éducation pour la santé	48 Autres actions	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA) (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	50 Services communs	51 Famille et enfance	52 Personnes handicapées
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				A1/5

FONCTION 5 – Action sociale (hors RMI, APA et RSA)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	53 Personnes âgées			58 Autres interventions sociales	TOTAL DE LA FONCTION
		531 Forfait autonomie	532 Autres actions de prévention	538 Autres		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. {1}	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. {1}	Libellé	541 Insertion sociale	542 Santé	543 Logement	544 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

SOUS-FONCTION 5-4 – Revenu minimum d'insertion**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	545 Évaluation des dépenses engagées	546 Dépenses de structure	547 Revenu minimum d'insertion - RMA		548 Autres dépenses au titre du RMI	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
				5471 Revenu minimum d'insertion - Allocations	5472 Revenu minimum d'activité		
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

SOUS-FONCTION 5-5 – Personnes dépendantes (APA) (hors RAR)**FONCTIONNEMENT**

Art. (1)	Libellé	550 Services communs	551 APA à domicile	552 APA versée au bénéficiaire en établisst	553 APA versée à l'établissement	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES				IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION				A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	561 Insertion sociale	562 Santé	563 Logement	564 Insertion professionnelle
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 – Revenu de solidarité active**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	565 Evaluation des dépenses engagées	566 Dépenses de structure	567 Allocations RSA	568 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION						IV
						A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	60 Services communs	61 Eaux et assainissement	62 Routes et voirie		
				621 Réseau routier départemental	622 Viabilité hivernale et aléas climatiques	628 Autres réseaux de voirie
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 – Réseaux et infrastructures**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	103 980,00	0,00	103 980,00
	Equipements départementaux	0,00	103 980,00	0,00	103 980,00
2031	Frais d'études	0,00	103 980,00	0,00	103 980,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	8 640,00	0,00	8 640,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	8 640,00	0,00	8 640,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	63 Infrastructures ferroviaires et aéroport	64 Infra. fluviales, maritimes, portuaires	68 Autres réseaux	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

FONCTION 7 – Aménagement et environnement (hors RAR)

INVESTISSEMENT					
Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement
					731 Actions en matière de trait. des déchets
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	70 Services communs	71 Aménagement et développement urbain	72 Logement	73 Environnement
					731 Actions en matière de trait. des déchets
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1/7
---	--------------------------

FONCTION 7 – Aménagement et environnement**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	74 Aménagement et développement rural	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					IV
					A1/8

FONCTION 8 – Transports (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82	
				Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82	
				Transports publics de voyageurs	
				821 Routier	822 Ferroviaire
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION					A1/8

FONCTION 8 – Transports**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements départementaux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements non départementaux (c/204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs			88 Autres	TOTAL DE LA FONCTION
		823 Maritime	824 Fluvial	825 Aérien		
DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique (hors RAR)**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92	
				Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	90 Services communs	91 Structures animation, développement éco.	92	
				Agriculture et pêche	
				921 Laboratoire départemental	928 Autres
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 – Développement économique**INVESTISSEMENT**

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00
	Equipements non départementaux (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	93 Industrie, commerce et artisanat	94 Développement touristique	95 Maintien services publics non départ.	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

				IV
				B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 1 Lignes de trésorerie						
5193 2 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie [Total]			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 321-1-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devises	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						0,00							
1641 Emprunts en euros (total)						0,00							
1643 Emprunts en devises (total)						0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00							
1675 Dettes pour METTP et PPP (total)						0,00							
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)						0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00							

SM PROVENCE FLUVIALE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
		Date de d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Possibilité de remboursement anticipé O/N
1662 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00				
1667 Autres dettes (total)				0,00				
Total général				0,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC810/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Type de taux (13)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METTP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F = fixe ; V = variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV – ANNEXES							IV
							B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon la capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel) (A)															
TOTAL (A)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Barrière simple (B)															
TOTAL (B)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Option d'échange (C)															
TOTAL (C)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)															
TOTAL (D)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
TOTAL (E)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
Autres types de structures (F)															
TOTAL (F)			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	
TOTAL GENERAL			0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****IV
B1.4****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)							
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier							
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)							
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé							
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5							
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant en euros	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0,00
Montant en euros	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures							
Montant en euros						0	0,00
Montant en euros						0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV – ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles				
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnei, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	
Taux fixe (total)						0,00
Taux variable simple (total)						0,00
Taux complexe (total) (2)						0,00
Total						0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV**B1.5**

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
B1.6

B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Année de mobilisation et profil d'amort.	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital ramenagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice		
Année	Profil (5)						Type de remboursements (6)	Type de taux (7)	Niveau d'index (8)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au cl/166					0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au cl/166					0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du cl/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après remboursement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 = intérêts régis à l'échéance + (intérêts décalés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N										IV – ANNEXES	
										B1.7	

B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial		Contrat renégocié									
				Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux act.	Index (4)								
Total								0,00	0,00	0,00	0,00				

(1) Inscris les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle, B : mensuelle, S : bimestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					IV
					B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D= A+B-C
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

				IV
				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

				ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = 1 – (II + III).

				ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = 1 – (II + III).

	IV – ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	IV B6
--	------------------------

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 070,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (2)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 070,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 070,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	19 965,00	19 965,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	214 290,00	III 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)	214 290,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>	0,00	0,00
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	214 290,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	19 965,00	19 965,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (2)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	B8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES	
	IV B9.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)					
Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			103 980,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			103 980,00	0,00	
14/11/2023	2- ETUDES PROGRAMMATION 2023	2-	103 980,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES

						IV
						B9.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article R. 3313-7 du CGCT)

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	durée amortissement en années	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermage								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(3) La VNC au 31/12 est différente de 0 si il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
Réalisations		
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	B10.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****IV****B10.2****ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL								0,00	0,00
Cessions à titre onéreux								0,00	0,00
Cessions à titre gratuit								0,00	0,00
Mise à disposition								0,00	0,00
Affectation								0,00	0,00
Mises en concession ou affermage								0,00	0,00
Mise à la réforme								0,00	0,00
Divers								0,00	0,00

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – BATIMENTS SCOLAIRES

Bâtiments scolaires et administratifs (1)					IV		
	Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			0,00		0,00	0,00	0,00
Autres			0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

		IV – ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – CONSTRUCTIONS	
			IV B11.2

Constructions, installations et agencements (hors bâtiments scolaires) (1)

Désignation des ensembles	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		0,00		0,00	0,00	0,00
Autres		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – MATERIELS ET OUTILLAGES		B11.3

Installations techniques, matériels et outillages en cours d'amortissement (1)

Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES					IV B11.4
Autres immobilisations corporelles (1)					IV
Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice
TOTAL		0,00		0,00	0,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Immobilisations incorporelles (1)						IV
Désignation du bien	Date d'acquisition	Valeur acquisition	Durée amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice
TOTAL		144 120,00		0,00	0,00	144 120,00
1-ETUDE PROGRAMMATION 2022	31/12/2022	40 140,00	0	0,00	0,00	40 140,00
2-ETUDES PROGRAMMATION 2023	14/11/2023	103 980,00	0	0,00	0,00	103 980,00

(1) Acquis à compter du 01/01/2004.

		IV – ANNEXES	IV
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS – PARTICIPATIONS	B11.6
Participations et créances rattachées à des participations			

Organisme dans lequel la participation est prise	Date délibération	Valeur acquisition	Observations (1)
TOTAL		0,00	
261 - Titres de participation		0,00	
266 - Autres formes de participation		0,00	

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES IMMOBILISATIONS –AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		IV
		B11.7
IV – ANNEXES		
Nature de l'immobilisation financière	Date délibération	Valeur acquisition
TOTAL		Observations (1)
271 - Titres immobilisés (droit de propriété)		0,00
272 - Titres immobilisés (droit de créances)		0,00
276 -Autres créances immobilisées		0,00

(1) Indiquer par exemple si une provision a été constituée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

		IV
		B12

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses	Recettes
		Mandats émis	Titres émis
011	Charges à caractère général		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (materiel) et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par le département.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre Q40.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	
RATIO	Montant

Recettes 72 (1)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B13.1

B13.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B13.2

B13.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

C1.1

			IV
			C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux actuel (5)	Taux	Index	Taux			
								(3)	(4)	(3)	(4)	(4)	(4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00	0,00							0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00	0,00							0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social								0,00	0,00							0,00
TOTAL GENERAL								0,00	0,00							0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT

C1.2 – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT

	Valeur en euros	C1.2
Calcul du ratio de l'article L. 3231-4 du CGCT		
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 3231-4-1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4	
Credits-bails mobiles				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) * cumul restant.

	IV
	C2

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	C3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

		IV C4	

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
		TOTAL					
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplis car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels soient effectués qu'en cas d'appel de la garantie

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS**

ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS					
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine
		TOTAL			Créance en capital à 31/12/N
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00

IV
C5

	IV – ANNEXES
	C6

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *	Numéro	Libellé	Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
2020 - 30000A	Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et programmation		0,00	0,00	209 860,00		0,00	0,00	209 860,00	103 980,00
TOTAL			0,00	0,00	209 860,00		0,00	0,00	209 860,00	103 980,00

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT

IV	C7
-----------	-----------

SITUATION DES AUTORISATIONS D’ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D’ENGAGEMENT*	Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l’affectation y compris ajustements intervenus dans l’année	AE nouvelles votées dans l’année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d’AE affectées dans l’année	AE affectées annulées dans l’année	Stock d’AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l’année N	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N
Numéro	Libellé							
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2003.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs gravés d'une affectation toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV	C8
----	----

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

		IV
	D1.1	D1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

% présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-annee) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animations

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts [indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle],

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-3° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-4 : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : absence temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'état[mission en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes à élus.

A. autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDI) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D1.2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Article L. 3123-10 du CGCT.

	IV – ANNEXES			
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DÉPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT)		D2.1		
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS****IV****D2.2****LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

(Article L. 3312-2 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé		
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public		
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LE DEPARTEMENT AUX COMMUNES	D2.3

SUBVENTIONS VERSEES PAR LE DEPARTEMENT AUX COMMUNES (article L. 33112-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par le département.

(2) Détailler le numéro d'article

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT			
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV
	D3.2

	IV – ANNEXES	
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social, ...

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA ET NON ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE	D3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA ET NON ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS À LA TVA ET NON ERIGÉS EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
IV	D4

1 – BUDGET PRINCIPAL			
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	242 895,00	103 980,00	0,00
RECETTES	242 895,00	28 605,00	0,00
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	257 241,00	0,00	0,00
RECETTES	257 241,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)			
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12/N
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	242 895,00	103 980,00	0,00
RECETTES	242 895,00	28 605,00	0,00
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	257 241,00	0,00	0,00
RECETTES	257 241,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D4

4 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M52) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	242 895,00	103 980,00	0,00	138 915,00
RECETTES	242 895,00	28 605,00	0,00	214 290,00
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	257 241,00	0,00	0,00	257 241,00
RECETTES	257 241,00	0,00	0,00	257 241,00
TOTAL GENERAL DES DÉPENSES	500 136,00	103 980,00	0,00	396 156,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	500 136,00	28 605,00	0,00	471 531,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattements.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	IV D5
IV – ANNEXES	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES**

		IV
		E1

Taux des contributions directes et indirectes					
	Base notifiée (si connue à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N-1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation du taux / N-1	Produit voté par le Conseil général
Taxe foncières sur les propriétés bâties	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe départementale des espaces naturels sensibles	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques	0,00	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00
Taxe d'aménagement	0,00	0,00 %			0,00
Total des contributions directes et indirectes	0,00	0,00 %			0,00 %

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 6
 VOTES : 6
 Pour : 6
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par la présidente
A Martigues, le 09/04/2024

Délibéré par le comité syndical, réuni en session
A Martigues, le 09/04/2024

Les membres du comité syndical,

Certifié exécutoire par la présidente compte tenu de la transmission en préfecture, *26/04/24*, et de la publication le

26/04/24
A Martigues le 26/04/24

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SM PROVENCE FLUVIALE- CA – 2023

Délibéré par le Comité Syndical, réuni
en session, à Martigues,

Les membres titulaires du Comité Syndical,

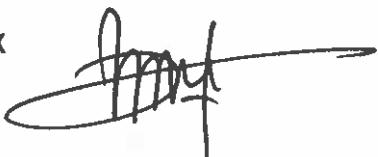
M. Martial ALVAREZ



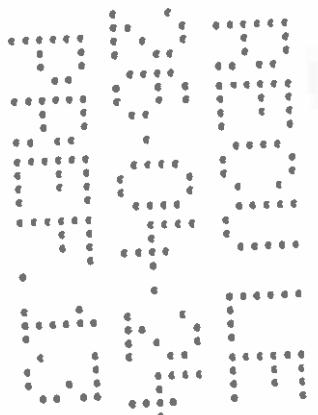
M. Jérôme BERNARD



M. Gaby CHARROUX



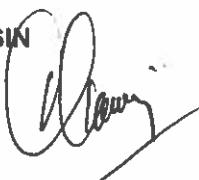
Mme Mendy GRAILLON



M. Jean-Michel JALABERT



M. Lucien LIMOUSIN



Mme Danièle MILON



M. Pierre RAVIOL

M. Didier REAULT

55
00
00
00
00
00

Les membres suppléants du Comité Syndical,

Mme Martine AMSELLEM

Mme Nieves CASTEJON

Mme Corinne CHABAUD

Mme Sophie DEGIOANNI

M. Jean-Michel JALABERT

Mme Clotilde MADELEINE

Mme Valérie MARTEL

M. Florian SALAZAR-MARTIN

M. Yves VIDAL

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le 26/04/2024 A Martigues, le 26/04/2024

26/04/2024

三
五
七
九
十一